



**SECRETARIAT D'ETAT  
CHARGE DE L'ECONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 26 octobre 2021

N° 1597

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Dix réseaux et collectifs d'entrepreneurs s'engagent avec Olivia Grégoire pour amplifier la dynamique de publication des données de performance ESG des entreprises**

**Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable a reçu ce jour à Bercy les représentants de dix réseaux et collectifs d'entrepreneurs engagés. Associés à l'État dans une démarche de transparence et d'objectifs réciproques, les parties prenantes ont signé une charte d'engagements visant à mobiliser largement les entreprises volontaires à publier leurs indicateurs en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance sur la plateforme [impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) et à renforcer leur coopération dans les développements à venir de cette plateforme.**

La plateforme [impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr), lancée le 27 mai dernier après une large consultation des principales parties prenantes, permet à toute entreprise volontaire de s'engager dans une démarche de transparence sur sa performance extra-financière, et ce, quel que soit sa taille ou son secteur d'activité. Cette plateforme a été mise en place par l'Etat dans une démarche d'accompagnement à la transition environnementale et sociale pour les entreprises, en anticipation de la directive sur le reporting extra-financier (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) actuellement en discussion au Conseil et au Parlement européen, pour une transposition à horizon 2024. À ce jour, plus de 150 entreprises ont renseigné en accès libre les principaux indicateurs ESG de leur activité et plus de 500 d'entre elles (TPE, PME, ETI et grandes entreprises) ont signé le manifeste.

Afin d'amplifier la dynamique et de mobiliser les entreprises volontaires, dix réseaux et collectifs d'entrepreneurs engagés se sont associés à l'État dans une démarche de transparence et d'atteinte d'objectifs réciproques. Ils s'engagent à faire connaître les valeurs du manifeste de la plateforme [impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) auprès de leurs membres et adhérents, et seront pleinement associés au développement de la plateforme et à l'amélioration des données disponibles. Les réseaux et collectifs sont :

- [L'Institut de l'entreprise](#)
- [Global Compact France](#)
- [Croissance Plus](#)

- [La Communauté des Entreprises à mission](#)
- [B-Lab France](#)
- [Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise](#)
- [Entreprises et Cités / Réseau Alliances](#)
- [Entrepreneurs d'avenir](#)
- [La Convention des entreprises pour le climat](#)
- [Finance for Tomorrow](#)

Au-delà de la garantie de la qualité, de l'accessibilité et de la sécurité des données, l'Etat s'engage notamment à faciliter leur exploitation au service d'un meilleur engagement des entreprises dans leur transition durable, et à favoriser les synergies entre les initiatives similaires.

Pour Olivia Grégoire : *« Les réseaux et collectifs qui s'engagent aujourd'hui à nos côtés sont des éclaireurs qui ouvrent depuis des années la voie d'un capitalisme plus responsable. Pour accélérer la transition environnementale, sociale et de gouvernance dans les entreprises, c'est ensemble que nous serons plus efficaces pour améliorer les savoir-faire en termes de responsabilité sociétale des entreprises, mais aussi faire savoir en toute transparence les actions déjà menées. Nous sommes passés de la sincérité des mots à la véracité des faits, et la mise à disposition de ces données est la meilleure preuve de ce qui change réellement. »*

Pour Antoine Frérot, Président de l'Institut de l'Entreprise : *« L'engagement croissant des entreprises en faveur des progrès environnementaux, sociaux et de gouvernance mérite de gagner en visibilité et nous espérons que la plateforme impact.gouv.fr y contribuera. C'est pourquoi l'Institut de l'Entreprise, qui porte l'ambition de rapprocher les Français de l'entreprise, s'y associe naturellement. »*

Pour André Renaudin, Président du Global Compact France : *« Intégrer la dynamique de la plateforme impact.gouv.fr s'inscrit dans le prolongement des travaux que nous avons menés dans le cadre du rapport sur les labels RSE. Donner du sens à la RSE à travers des indicateurs d'impact pertinents et reconnus, en lien avec nos Dix principes, est au cœur de notre ambition. Nombre d'entreprises ont mis en place une démarche RSE sans en avoir conscience, et a fortiori sans le faire savoir à leurs parties prenantes. C'est tout l'enjeu d'une telle plateforme : en mesurant leur impact, les entreprises clarifient leur politique RSE et se donnent les moyens d'intégrer des Objectifs de développement durable au cœur de leurs modèles d'affaires. »*

Pour Thibaut Bechetoille, Président de Croissance Plus : *« Nous adhérons aux principes fondateurs de la plateforme impact car, Chez Croissance Plus, nous sommes convaincus de l'importance des indicateurs extra-financiers pour suivre la transformation des entreprises. Ces informations transparentes et basées sur des données réelles et tangibles doivent être partagées avec le plus grand nombre. Nous nous engageons à faire la promotion de la plateforme auprès des 400 entrepreneurs de Croissance Plus et à contribuer à son amélioration en travaillant dans le secteur spécifique du conseil. »*

Pour Augustin Boulot, Délégué général de B Lab France : *« Depuis des années, les entreprises B Corp s'évaluent à l'aide du B Impact Assessment, un des outils de mesure d'impact social et environnemental les plus performants au monde. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir la démarche collective autour de la plateforme impact.gouv.fr. Au-delà de la transparence qu'elle apporte, c'est un coup d'accélérateur pour la mesure d'impact et la capacité des entreprises à*

*contribuer positivement aux enjeux sociétaux de notre siècle. Les B Corp sauront y être une force motrice aux côtés d'acteurs engagés, pour bâtir ensemble une économie plus inclusive, équitable et régénératrice. »*

*Pour Emery Jacquillat, Président de la Communauté des Entreprises à Mission : « Nous recommandons la plateforme [impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) pour la complémentarité qu'elle apporte à l'entreprise à mission. Elle permet de partager avec toutes les entreprises un socle commun de la RSE, tel que rendu obligatoire par l'article 1833 du code civil modifié dans le cadre de la loi PACTE. Pour passer de l'entreprise responsable à l'entreprise contributive, la loi PACTE a instauré la société à mission. La Communauté des Entreprises à Mission fédère ces entreprises qui placent leurs objectifs d'impact au cœur de leur modèle et de leur gouvernance »*

*Pour Jean-Pierre Letartre, Président d'Entreprises et Cités / Réseaux Alliances, « Depuis son origine en 1919 avec la création de l'interprofessionnelle, Entreprises & Cités travaille sur les questions de la place de l'entreprise dans la société. Aujourd'hui, et depuis notre transformation en Fonds de dotation en 2018, parce que nous croyons que la réussite de l'entreprises et celle du territoire sont indissociables, nous voulons faciliter l'engagement de toutes les bonnes volontés dans les actions collectives de notre territoire. Nous sommes heureux de participer à la dynamique de la charte d'engagement en mobilisant les entreprises volontaires de notre réseau. L'engagement contribue à la performance des entreprises, invitons les à le faire savoir »*

*Pour Eric Duverger, Président de la Convention des Entreprises pour le Climat : "Il n'y aura pas de transition à grande échelle sans indicateurs, méthodologies et outils de mesure pour à la fois comprendre et diffuser massivement ce qui fonctionne, et freiner ce qui se révélera être une solution à effet rebond. Cette thématique des nouveaux indicateurs est au cœur du travail de la Convention des Entreprises pour le Climat et ses 150 entreprises participantes s'y investiront lors de sa prochaine et troisième session en décembre à Nantes. Nous sommes heureux d'offrir notre soutien et nos idées à l'initiative [impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) qui est un très bon pas dans le sens de l'outillage des réinventions des entreprises."*

**Contact presse :**

Secrétariat d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable :  
Fleur Douet – 01 53 18 45 54 - [presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr)